



Harcèlement moral par un ancien employeur

Par **nicorib**, le 10/01/2011 à 21:22

Bonjour,

J'ai été salariée pendant 25 ans auprès d'un expert judiciaire. Je suis en retraite depuis le 30 juin 2010. Je suis actuellement autoentrepreneur. Depuis mon départ, cet employeur m'accuse de tous les maux (et de très graves). Je peux obtenir tous les témoignages nécessaires à ce sujet. Cependant, il est âgé (76 ans) handicapé (AVC) et j'ai des scrupules à entreprendre des démarches juridiques et judiciaires pour qu'il arrête de me salir ainsi. Que puis-je faire ???? J'ai 60 ans des parents malades et je suis fatiguée de toutes ces vilénies.

Par **corima**, le 10/01/2011 à 21:43

Bonsoir, si lui n'a aucun scrupule à vous salir, pourquoi en avoir ! Envoyez lui une LRAR en le sommant d'arrêter sa campagne de dénigrement envers vous auquel cas vous serez contrainte de le trainer en justice, et que vous avez toutes les preuves en main.

Avec un peu de chance ça devrait le calmer si vous ne l'avez déjà fait bien évidemment